

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

CANTON DE SIN-LE-NOBLE



REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

S²LO

ID : 059-215906298-20251210-2025_052-DE

COMMUNE DE VRED

Tél. 03.27.90.51.33
2025-052

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2025

<u>Date de la convocation :</u> 4 Décembre 2025	L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Quatre Décembre à 18 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de VRED s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Madame Marie-Françoise FALEMPE, Maire			
<u>Date d'affichage de la convocation :</u> 4 Décembre 2025	Membres	Présents	Absents	Donne pouvoir à
<u>Nombre de conseillers :</u> En exercice : 12 Quorum : 7 Présents : 10 Pouvoirs : 2 Votants : 12	Madame FALEMPE Marie-Françoise Madame DUQUESNE Laurence Monsieur SOQUET Éric Monsieur KEERSTOCK Daniel Madame TRIOLO Accursia Monsieur MAITTE Yves Monsieur HARDY Frédéric	X X X X X X X		
<u>Secrétaire de Séance :</u> Éric SOQUET	Monsieur ZEIMEN Nicolas Madame CARPEZA Elodie Madame HALLANT Dany Monsieur BONNET Guy Monsieur FOUCAUT Alain		X X X X X	DUQUESNE Laurence KEERSTOCK Daniel
<u>Objet de la délibération :</u> Demande de subvention DETR-DSIL	Sens du Vote : Adoption Votes Pour : 10 Votes Contre : 0 Abstention : 0			Refus de vote : 2

Madame le Maire expose que le projet de Démolition et construction de l'école maternelle, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'un estimatif au stade avant-projet sommaire à 1 480 748 € HT soit 1 776 897,60 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aides	Montant prévisionnel	Taux
<i>Financements publics</i>			
Etat	DETR-DSIL	592 299 €	40 %
Région	FAPL	100 000 €	
Département	ADVB	287 500 €	
<i>Auto-financement</i>			
Emprunt		500 949 €	
Total HT		1 480 748 €	

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 05/01/2026

Date prévisionnelle de fin de l'opération : 31/08/2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve la réalisation du projet présenté estimé à 1 480 748 € HT
- Approuve le plan de financement exposé
- Autorise Madame le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

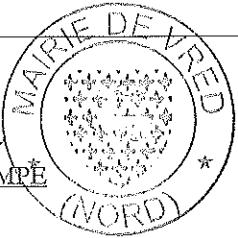
Le Secrétaire de séance,

Eric SOQUET



Le Maire

Marie-Françoise FALEMPE

Certifie exécutoire par le Maire compte tenu de la réception
en Sous-Préfecture le **16 DEC. 2025** et de la publication

le

16 DEC. 2025

Le Maire,

Marie-Françoise FALEMPE

